

La laïcité, clé de voûte des valeurs républicaines

Le 9 décembre, nous célébrons l'anniversaire de la loi de 1905, dite « de séparation des Eglises et de l'Etat », loi fondatrice de la laïcité, sans que pourtant le terme même de laïcité apparaisse. « La République assure la liberté de conscience ». Tout est dit ou presque, la suite du texte de loi ne faisant qu'en déduire les conséquences. Assurer **la liberté de conscience** ; l'assurer **de manière égale** pour tous, quelques soient les convictions ; faire en sorte que tous puissent se **retrouver unis et frères** sous un même principe fondateur, en dépit des divergences de conscience. Loi d'apaisement, de réconciliation après les déchirements, voulue comme telle par Briand et Jaurès, la loi de 1905 est faite pour tous et pour chacun, « celui qui croyait au ciel, et celui qui n'y croyait pas ». Cela mérite bien une belle fête.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

11 | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

9 | La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

Vous êtes déjà engagés.es dans des actions et projets sur cette thématique ?

N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos expériences et productions ou solliciter un accompagnement ! pole-citoyennete@ac-lyon.fr

Qu'est-ce que la laïcité ?

Ce n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

Elle garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir.

De la séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers.

La laïcité à l'École

Le principe de laïcité est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIXe siècle. La loi de 2004 apporte un changement en la matière en étendant partiellement la notion de neutralité aux élèves : ceux-ci n'ont pas le droit de manifester leur appartenance religieuse par des tenues vestimentaires ou des signes ostensibles. Cette loi s'inscrit dans l'interdiction du prosélytisme : le fait que certains élèves portent des signes ou des tenues manifestant leur religion est considéré par le législateur comme une pression potentielle exercée sur les autres. Les élèves ne peuvent donc pas non plus tenir de propos prosélytes. Ils ont néanmoins le droit de parler de leurs convictions dès lors qu'ils ne cherchent pas à convaincre leurs camarades et respectent celles des autres.

Quel état des lieux sur la laïcité et la visibilité religieuse en France ?

La pluralité des interprétations de ce principe et les débats qui l'entourent soulignent l'importance de recueillir régulièrement l'opinion des Français sur la laïcité et d'identifier les éléments qui sous-tendent les représentations qu'ils en ont. C'est l'objet de l'étude d'opinion réalisée par Viaoice pour l'Observatoire de la laïcité, publiée en janvier 2020.

74% des Français se déclarent attachés à la laïcité telle que définie par le droit. Globalement, il ressort de cette étude que l'opinion publique est « très attachée à la laïcité », un « principe républicain essentiel » et qui « fait partie de l'identité de la France ». Cependant, l'écart entre le principe et la réalité est souligné par plus d'un tiers des Français.

Si la laïcité garantit la liberté de conviction et de religion, et ainsi sa manifestation dans l'espace public sous réserve du respect de l'ordre public, force est de constater que l'augmentation de la visibilité et de l'expression religieuses sont la cause d'importantes crispations. L'étude sur l'expression et la visibilité religieuses dans l'espace public aujourd'hui en France de l'Observatoire publiée en juillet 2019, confirme la poursuite du processus de sécularisation de la société française malgré l'augmentation de la visibilité et de l'expression religieuses ne concerne en réalité que certains croyants de toutes les religions (en particulier de l'islam pour la visibilité, et du protestantisme évangélique pour la pratique et le prosélytisme), elles donnent une impression plus générale de regain du religieux.

file:///E:/observatoire/2020_etude_viaoice_pour_observatoire_de_la_laicite.pdf

<file:///E:/observatoire/etudesurlavisibilitereligieuse.pdf>

Quels temps forts pour travailler cette thématique de manière plus approfondie ?

mi-septembre-début octobre : les semaines de l'engagement sont l'occasion de sensibiliser les élèves nouvellement élus des instances à la laïcité afin d'initier les actions de l'année

9 décembre : Jour anniversaire du vote de la loi de séparation des églises et de l'Etat en 1905

Quelques ressources

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/charte-de-la-la-cit-a4-43565.pdf>

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/06/8/202010-Vademecum-Laicite-WEB_1338068.pdf

<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/faire-vivre-les-valeurs-de-la-republique-au-sein-dun-etablissement.html>